



Destinataires :

- Aux militants de la FCE-CFDT

Paris, le 10 juillet 2017

Bonjour,

Le pluralisme syndical est un droit !

Nous avons la chance de vivre dans un pays libre, dans une démocratie où chacun doit pouvoir s'exprimer comme il le souhaite. Il en va de même dans le cadre de la démocratie sociale où chacun des acteurs, qu'il soit patronal ou syndical, peut se positionner librement sur l'ensemble des sujets qui lui sont chers, avec son analyse de la situation, et ceci, en toute liberté. A ce titre, la FCE-CFDT est une organisation syndicale libre et engagée. Elle s'affirme par ses écrits, par l'intervention de ses militants, à tous les niveaux, de l'international jusque dans l'entreprise, l'établissement. Elle le fait dans le respect des autres partenaires, qui n'ont pas toujours la même vision des affaires ni le même positionnement. S'il y a, en France, un pluralisme syndical, c'est bien parce que les salariés ne pensent pas tous la même chose, parce que les organisations syndicales n'ont pas toutes les mêmes positions et n'ont pas la même manière d'exprimer leur approbation ou leur mécontentement. Il en va ainsi dans un pays démocratique. Le pluralisme syndical est un acquis que les salariés des pays totalitaires nous envient trop souvent encore aujourd'hui.

Depuis plusieurs mois, certaines organisations n'acceptent plus cette pluralité. Sous prétexte de vouloir une prétendue unité syndicale, elles tentent d'imposer leur vision et leurs positions à d'autres sur l'ensemble des dossiers. C'est particulièrement le cas dans les IEG et à EDF, en ce moment. Si vous vous pliez au diktat, tout va bien. Si vous décidez de rester vous-même, de porter une vision et des positions qui peuvent être différentes, mais aussi parfois complémentaires, vous êtes alors victime de toutes les attaques mensongères et de tous les dénigrements.

Cela est inacceptable. Le pluralisme syndical, c'est aussi la liberté de penser, la liberté d'expression. C'est un verrou contre le totalitarisme, contre la pensée unique. A quoi bon avoir plusieurs organisations syndicales si elles se plient toutes à la voix de celui ou de celle qui crie le plus fort.

Alors n'en déplaise à certains, la FCE-CFDT restera ce qu'elle est : libre, indépendante et engagée ! Elle continuera toujours à porter ses positions, à faire ses propositions dans l'intérêt des salariés. A l'opposé de la pensée unique, la confrontation d'idées et le respect de l'autre sont des richesses que les organisations syndicales ont le devoir de faire vivre. Soyons fiers de le faire aujourd'hui !

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Dominique BOUSQUENAUD
Secrétaire Général